

GUIDE PRATIQUE GIDALIBURUA

Année scolaire
2024-2025



Bidart
BIDARTE



SOMMAIRE

AIPAGAIK

- 4 | **LE TEMPS SCOLAIRE**
- 7 | **LA RESTAURATION SCOLAIRE**
- 8 | **AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE : LES ACCUEILS PÉRISCOLAIRES**
- 9 | **LES MERCREDIS : L'ACCUEIL DE LOISIRS**
- 10 | **PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES : L'ACCUEIL DE LOISIRS**
- 11 | **LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL**
- 14 | **L'ESPACE FAMILLE**
- 15 | **ÊTRE PARENTS D'ÉLÈVE LES PARENTS ÉLUS**
- 15 | **ÊTRE PARENTS D'ÉLÈVE L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES**
- 16 | **LE LOCAL JEUNES (11 À 17 ANS)**
- 17 | **LE CLAS (CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)**
- 18 | **INFORMATIONS PRATIQUES**



EDITO

EDITORIALA

Chers parents, Guraso maiteak,

Vous trouverez dans ce Guide pratique de l'année scolaire 2024-2025 toutes les informations utiles pour organiser la vie scolaire et périscolaire de votre/vos enfant(s).

Il nous tient particulièrement à cœur que toutes les conditions soient réunies pour favoriser leur apprentissage et leur épanouissement, en toute sécurité.

La commune accompagne ainsi les enfants dans leur devenir de futur citoyen responsable en s'appuyant sur une offre éducative et ludique structurée, diversifiée et de qualité. Elle met à leur disposition des lieux adaptés aux expérimentations et aux apprentissages, tout au long de la journée y compris sur les temps de repas. Elle favorise une coéducation par un tissu éducatif complémentaire et participatif (famille/école/périscolaire). Enfin, elle souhaite encourager la réussite individuelle en luttant contre les discriminations, et par la mise en place de dispositifs d'accompagnements scolaires (CLAS, aide aux devoirs...).

La commune propose aussi à vos enfants un service de restauration scolaire qui privilégie le « fait maison » avec les produits labellisés, locaux et bio. Nos cuisiniers y mettent beaucoup de cœur.

Enfin, nous mettons aussi l'accent sur les mobilités douces pour encourager les alternatives à l'automobile et apaiser les abords des écoles : si vous en avez la possibilité, je vous invite à venir à l'école en vélo que vous pourrez stationner sur le parvis à côté de l'Accueil de loisirs.

Vous souhaitant une bonne année scolaire, je vous prie d'agréer, chers parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Zintzoki.

EMMANUEL ALZURI

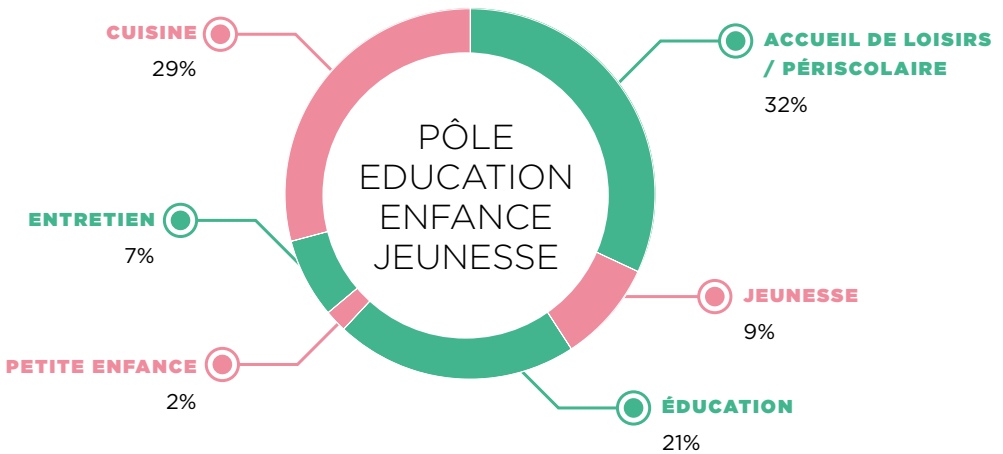
Maire de Bidart,
BIDARTEKO AUZAPEZA





LA POLITIQUE ÉDUCATIVE DE LA VILLE : **1^{er} BUDGET DE LA COMMUNE**

**32 % DU BUDGET COMMUNAL SONT DÉDIÉS
À L'ÉDUCATION, À L'ENFANCE ET À LA JEUNESSE.**



QUE FAIT LA MAIRIE DE BIDART ?

→ Elle est propriétaire des bâtiments des écoles publiques et en assure l'entretien et l'équipement (mobilier, matériel numérique...);
→ Elle assure les services d'accueil périscolaire, la cantine, le transport scolaire communal, l'Accueil de loisirs. Elle participe également au temps scolaire en école maternelle en mettant à

disposition des enseignants des agents spécialisés des écoles maternelles (ATSEM);
→ Elle procure des fournitures scolaires;
→ Elle contribue aux classes découvertes et aux sorties pédagogiques;
→ Elle organise un transport scolaire gratuit pour les familles;

→ Elle contribue à la continuité de l'accueil des enfants porteurs de handicap en finançant les Assistantes de Vie Scolaire sur la pause méridienne et sur le temps périscolaire.



LE TEMPS SCOLAIRE

ESKOLA DENBORA

LES ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES PUBLICS

→ École maternelle Jean Jaccachoury | Directrice : Marie Jamot
Parking des écoles | Tél. 05 59 54 95 08 | ce.0641570j@ac-bordeaux.fr

→ École élémentaire Jean Jaccachoury | Directrice : Elodie Rodriguez
Parking des écoles | Tél. 05 59 54 92 77 | ce.0640833h@ac-bordeaux.fr

	ÉCOLE MATERNELLE	ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
Le matin	Entrée : 8h20 à 8h30 Pause méridienne : 11h30	Entrée : 8h20 à 8h30 Pause méridienne : 12h
L'après-midi	Entrée : 13h20 à 13h30 Sortie : 16h30	Entrée : 13h50 à 14h00 Sortie : 16h30

INSCRIPTIONS SCOLAIRES : MODE D'EMPLOI

La période d'inscription scolaire se déroule de janvier à mars. Les familles inscrites sur les listes de l'état civil sont contactées par le service Education.

Au mois de décembre, des informations sont diffusées sur le site de la Ville, le magazine municipal Bidart Infos, ainsi que sur l'Espace Famille et dans les panneaux d'affichages situés devant les écoles.

Pour les nouveaux arrivants sur la commune, il faut contacter le Service Éducation de la mairie de Bidart.

Une journée portes ouvertes aura lieu fin d'année scolaire pour les futures petites sections et les CP.

COMMENT INSCRIRE VOTRE ENFANT ?

Le dossier de « demande d'inscription » est téléchargeable sur le site de la mairie : www.bidart.fr. Il est également disponible au service Education.

Il doit être rempli et retourné au service éducation situé dans les locaux de l'Accueil de loisirs, avec l'ensemble des pièces justificatives demandées.

LES PIÈCES À FOURNIR :

- copie du livret de famille (ou extrait d'acte de naissance),
- copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois,
- copie de jugement pour l'exercice de l'autorité parentale (le cas échéant),
- assurance scolaire,
- certificat de radiation pour les enfants scolarisés dans une autre commune,
- copie du carnet de santé à jour des vaccinations obligatoires.

A l'issue de ces démarches, l'inscription scolaire est effective pour les écoles publiques de la commune.

LES STAGES DE RÉUSSITE

Des stages par petits groupes d'enfants et encadrés par des enseignants sont proposés à certains enfants (proposition des enseignants pour certains élèves de leur classe).

L'AIDE AUX LEÇONS

Service proposé aux élèves du CP au CM2, les lundis, mardis et jeudis, de 16h30 à 17h45, encadré par des enseignants. Par groupe de 15 enfants maximum, une aide méthodologique est apportée ainsi qu'un accompagnement pour les devoirs.


TARIF : 2 € LA SÉANCE

LA LANGUE BASQUE, DE LA PETITE SECTION AU CM2

FR Les écoles publiques de Bidart proposent un enseignement unilingue, bilingue basque-français du CP au CM2, un enseignement immersif 100 % en langue basque, de la petite section à la grande section. L'enfant développe dès le plus jeune âge des compétences linguistiques et langagières qui permettent de passer d'une langue à l'autre. Il se familiarise également à la culture basque à travers les différents projets menés tout au long de sa scolarité.

L'enseignement bilingue dispen-

sé du CP au CM2 trouve une continuité pédagogique dans les collèges et lycées et le cursus peut être ainsi poursuivi jusqu'au baccalauréat.

Bidarteko eskola publikoek hurrengo aukera eskaintzen dute
 : *elebkarreko irakaskuntza, irakaskuntza elebiduna (euskaraz eta frantsesez) CPtik CM2ra, eta 2023-2024 ikasturte-tik aurrera, % 100aren murgilketa euskaraz, 3-5 urte dituzten haur-erentzako.*

Haurrak txikitatik garatzen ditu hizkuntza batetik bestera igarotzea ahalbidetzen dioten linguistika eta hizkuntza trebetasunak. Euskal kultura ere ezagutzen du, eskolatzean zehar egindako proiektuen bitartez.

CPtik CM2rarte ematen den irakaskuntza elebidunak jarraipen pedagogikoa du ikastetxeetan eta lizeoetan, eta aukeratutako ibilbidea batxilergorarte jarrai dezake.



LE TEMPS SCOLAIRE (SUITE)

ESKOLA DENBORA

LES AGENTS SPÉCIALISÉS DES ÉCOLES MATERNELLES (ATSEM)

L'école maternelle dispose de 8 ATSEM pour 8 classes, dont 2 ATSEM bascophones.

L'ATSEM est un personnel municipal. C'est la personne référente pour l'enfant dans sa journée scolaire. Elle l'accueille dès 8h15 dans la classe (pour les enfants du périscolaire), accompagne l'enseignante dans les apprentissages, pendant la pause méridienne, mange avec les enfants et gère le temps de sieste. Elle reste disponible pour échanger avec les familles dès 16h30 et accompagne les enfants au

périscolaire. Les ATSEM ont élaboré deux projets pédagogiques sur le temps cantine et le temps de la sieste. Les actions éducatives : La municipalité a mis en place des programmes éducatifs après l'école pour soutenir les élèves dans leurs apprentissages. Elle a également investi dans la modernisation des infrastructures scolaires (équipement de vidéoprojecteurs) pour créer un environnement propice à l'éducation et intégrer les technologies avancées dans le processus d'apprentissage.



LES ACTIONS ÉDUCATIVES

Le service Éducation de la mairie travaille en transversalité avec les services municipaux et l'Éducation Nationale sur des projets communs. Des projets pour tous les élèves : de la découverte culinaire pour les maternelles, à des projets autour de la lecture, en passant par la formation aux premiers secours.

LE CONSEIL MUNICIPAL DES ENFANTS

Le Conseil Municipal des Enfants (CME) proposé par la municipalité, a été mis en place pour sensibiliser les jeunes à la démocratie locale et pour leur permettre d'expérimenter la gestion municipale. Le processus débute par des élections où les enfants de classes de CM1 élisent leurs représentants, pour un mandat de deux ans. Ces jeunes élus se réunissent ensuite une fois par semaine sur le temps de la restauration scolaire pour discuter et proposer des projets sur des thématiques variées comme l'environnement, le sport, la culture, ou la solidarité, visant à améliorer la vie dans la collectivité.

L'intérêt du CME est multiple : il favorise l'éducation civique des enfants en leur donnant une compréhension pratique du fonctionnement des institutions démocratiques. De plus, il encourage l'engagement et la participation active des jeunes dans leur ville, en leur permettant d'exprimer leurs idées et d'agir concrètement pour le bien-être de tous. Cela contribue également à faire entendre la voix des enfants dans les décisions municipales, renforçant ainsi le sens de la citoyenneté et la responsabilité dès le plus jeune âge.



LA RESTAURATION SCOLAIRE

KANTINA

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en fin d'année scolaire pour l'année suivant, directement sur l'Espace famille. Inscriptions à effectuer avant le vendredi 2 août 2024. Les dates de présence peuvent être planifiées la semaine avant les présences, jusqu'au vendredi 12h.

LES MENUS

à consulter chaque semaine sur la page d'accueil de l'Espace famille :

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

ainsi que sur les panneaux d'affichage des écoles.

Depuis 2018, la collectivité s'est engagée dans une démarche de certification et a obtenu le label **ECOCERT EN CUISINE Niveau 2** : une reconnaissance de restauration collective durable, plus saine, plus locale et bio. Un engagement pour des menus variés, des produits de qualité, la promotion de l'alimentation du territoire et un équilibre alimentaire.



UNE ALIMENTATION Saine ET DURABLE

La politique alimentaire de la commune favorise les circuits courts, les produits de qualité (bio et labellisés) ainsi que la saisonnalité. Les repas sont préparés sur place, par une équipe de 5 cuisiniers qualifiés qui les confectionnent sur le principe du « fait maison ». 450 repas par jour sont produits selon un plan alimentaire équilibré.

Une fois par semaine, la cuisine centrale propose un repas végétarien pour l'ensemble des élèves. A compter de la rentrée, possibilité pour les enfants à besoins alimentaires spécifiques de bénéficier d'un repas végétarien hebdoma-

daire, l'inscription est alors effective pour l'année.

ZÉRO PLASTIQUE DANS LES PIQUE-NIQUES !

Depuis un an, la cuisine centrale propose des pique-niques éco-

responsables pour les sorties scolaires. Les enfants amènent leur gourde et leur serviette ; la cuisine centrale propose des fruits, des légumes de saison, du fromage à la coupe et des chips maison.

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	Prix repas unitaire	Forfait dès 10 repas
0 à 570	3,41 €	40,94 €
571 à 700	3,90 €	46,79 €
701 à 850	4,39 €	52,64 €
851 à 1000	4,92 €	59,04 €
1001 à 1300	5,45 €	65,44 €
+ de 1300 ou ext.	5,82 €	69,74 €



AVANT ET APRÈS L'ÉCOLE :
**LES ACCUEILS
 PÉRISCOLAIRES**
 ESKOLALDI INGURUKO HARRERA

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en fin d'année scolaire pour l'année suivante, directement sur l'Espace famille.

Inscriptions à effectuer avant le vendredi 2 août 2024.

Les dates de présence peuvent être planifiées la semaine avant les présences, jusqu'au vendredi 12h.

SITE ESPACE FAMILLE :

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	Prix unitaire (1h)	Forfait mensuel 1 ^{er} enfant (dès 10h)	Forfait mensuel 2 ^e enfant (dès 10h)	Forfait mensuel 3 ^e enfant (dès 10h)
0 à 850	1,16 €	17,22 €	15,12 €	12,03 €
851 à 1300	1,32 €	20,42 €	16,99 €	13,68 €
+ de 1300 et extérieurs	1,49 €	22,51 €	18,65 €	15,01 €

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enfants sont encadrés par une équipe de 15 animateurs et animatrices, tous diplômés, qui proposent aux enfants des activités en lien avec les objectifs pédagogiques de la structure :

- Intégrer les règles de vie en collectivité et les principes du « bien-vivre » ensemble
- Apprendre à être attentif, concentré et se cultiver avec intérêt
- Gagner en autonomie et en responsabilité tout au long de l'année

L'ACCUEIL DU MATIN

de 7h30 à 8h15

L'ACCUEIL DU SOIR

de 16h20 à 18h30

L'ACCUEIL DU MIDI

La pause du midi dure deux heures, de 11h30 à 13h30, pour les maternelles, et de 12h00 à 14h00 pour les élémentaires. Après le repas à la cantine scolaire, les enfants peuvent participer à des activités proposées par les animateurs (tournoi de foot, « The voice », incroyable talent, jeux calmes...).

Après le repas, les plus petits sont pris en charge par les ATSEM pour le temps de sieste.





LES MERCREDIS :
**L'ACCUEIL
 DE LOISIRS**
 AISIALDI HARRERA

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription en fin d'année scolaire pour l'année suivant, directement sur l'Espace famille.
 Inscriptions à effectuer avant le vendredi 2 août 2024.

Les dates de présence peuvent être planifiées la semaine avant les présences, jusqu'au vendredi 12h.

SITE ESPACE FAMILLE :
<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

ATTENTION ! Prévenir de l'absence de l'enfant avant le vendredi midi de la semaine précédente.

À SAVOIR

Depuis janvier 2018, l'Accueil de loisirs adhère au dispositif « **Plan Mercredi** » qui l'engage dans une charte de qualité des projets d'animation proposés.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enfants sont encadrés par une équipe de 14 animateurs et animatrices, tous diplômés, qui proposent aux enfants des projets d'animation en lien avec les objectifs pédagogiques de la structure :

- Intégrer les règles de vie en collectivité et les principes du « bien-vivre » ensemble
- Apprendre à être attentif, concentré et se cultiver avec intérêt
- Gagner en autonomie et en responsabilité tout au long de l'année

HORAIRES D'ACCUEIL DES ENFANTS (DÉPARTS-ARRIVÉES)

MATIN :

de 7h30 à 9h00

MIDI :

de 11h45 à 12h00

APRÈS-MIDI :

de 13h30 à 14h00

SOIR :

de 16h45 à 18h30

L'accueil des enfants se fait en journée, demi-journée, ou demi-journée avec repas.

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	1 enfant journée	1 enfant 1/2 journée + repas	1 enfant 1/2 journée sans repas
0 à 570	9,27 €	8,04 €	4,63 €
571 à 700	11,48 €	9,63 €	5,74 €
701 à 850	13,24 €	11,00 €	6,62 €
851 à 1000	14,35 €	12,09 €	7,17 €
1001 à 1300	17,22 €	14,06 €	8,61 €
+ de 1300 ou ext	18,76 €	15,20 €	9,38 €

PENDANT LES VACANCES SCOLAIRES :

L'ACCUEIL DE LOISIRS



AISIALDI HARRERA

**ATTENTION : L'ACCUEIL LOISIRS
EST FERMÉ POUR LES VACANCES
DE DÉCEMBRE.**

COMMENT S'INSCRIRE ?

Les inscriptions sont ouvertes pour les enfants domiciliés à Bidart ou scolarisés sur les écoles de Bidart en amont de chaque période de vacances (3 semaines avant pour les vacances de février, d'avril et d'octobre, et 5 semaines avant pour les vacances d'été). Pour les enfants scolarisés hors commune, les inscriptions s'effectuent 4 jours avant le début de chaque vacances.

ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Les enfants sont encadrés par une équipe d'animateurs et de saisonniers diplômés ou en stage BAFA.

ATTENTION ! Prévenir de l'absence de l'enfant une semaine avant (7 jours ouvrés).

Les vacances 2024-2025	Dates d'inscriptions
Toussaint : 18 octobre → 4 novembre 2024	<i>Jeudi 3 octobre 2024</i>
Noël : 22 décembre 2024 → 6 janvier 2025	<i>Structure fermée</i>
Hiver : 21 février → 10 mars 2025	<i>Jeudi 30 janvier 2025</i>
Printemps : 18 avril → 5 mai 2025	<i>Jeudi 3 avril 2025</i>
Été : Fin des cours → 4 juillet 2025	<i>Jeudi 5 juin 2025</i>

HORAIRES D'ACCUEIL DES ENFANTS (DÉPARTS-ARRIVÉES)

MATIN :
de 7h30 à 9h00

MIDI :
de 11h45 à 12h00

APRÈS-MIDI :
de 13h30 à 14h00

SOIR :
de 16h45 à 18h30

L'accueil des enfants se fait en journée, demi-journée, ou demi-journée avec repas.

TARIFS

Tranche de Quotient Familial	1 enfant journée	1 enfant 1/2 journée + repas	1 enfant 1/2 journée sans repas
0 à 570	9,27 €	8,04 €	4,63 €
571 à 700	11,48 €	9,63 €	5,74 €
701 à 850	13,24 €	11,00 €	6,62 €
851 à 1000	14,35 €	12,09 €	7,17 €
1001 à 1300	17,22 €	14,06 €	8,61 €
+ de 1300 ou ext	18,76 €	15,20 €	9,38 €

LES TEMPS FORTS DE L'ÉTÉ

Chaque été, l'Accueil de loisirs propose des séjours aux enfants de 8 à 12 ans. L'occasion pour eux de s'initier à la vie collective, de découvrir de nouveaux paysages, des activités sportives et ludiques.



LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

HERRIKO ESKOLA GARRAIOA

ALLER MATIN

RETOUR SOIR

BUS JAUNE

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	07:36
Barbarena	07:44
Lore Landa	07:49
Perexune	07:53
Pemartia	07:58
Jardins de Bassilour	08:00
Ikastola	08:07
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	08:15

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	16:48
Ikastola	16:53
Barbarena	17:01
Lore Landa	17:05
Perexune	17:09
Pemartia	17:14
Jardins de Bassilour	17:16
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	17:28


BUS ROUGE

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	07:34
Ituzlian	07:39
Plage	07:44
Uhabia	07:45
Kirolak	07:48
Calamardin	07:55
Larralde	08:02
Hiri Artea	08:03
La Source	08:06
Ikastola	08:09
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	08:15

Arrêt	Heure de passage*
Plaine scolaire Jean Jaccachoury (avec accompagnateurs)	16:49
Ikastola	16:54
Ituzlian	16:56
Plage	16:59
Uhabia	17:00
Kirolak	17:03
Calamardin	17:09
Larralde	17:13
Hiri Artea	17:16
La Source	17:19
Plaine Scolaire Jean Jaccachoury	17:30

* Horaires susceptibles de modifications.



LE TRANSPORT SCOLAIRE COMMUNAL

HERRIKO ESKOLA GARRAIOA

IL EST ORGANISÉ PAR LA COMMUNE EN
PARTENARIAT AVEC LA COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION PAYS-BASQUE.



BUS JAUNE



BUS ROUGE

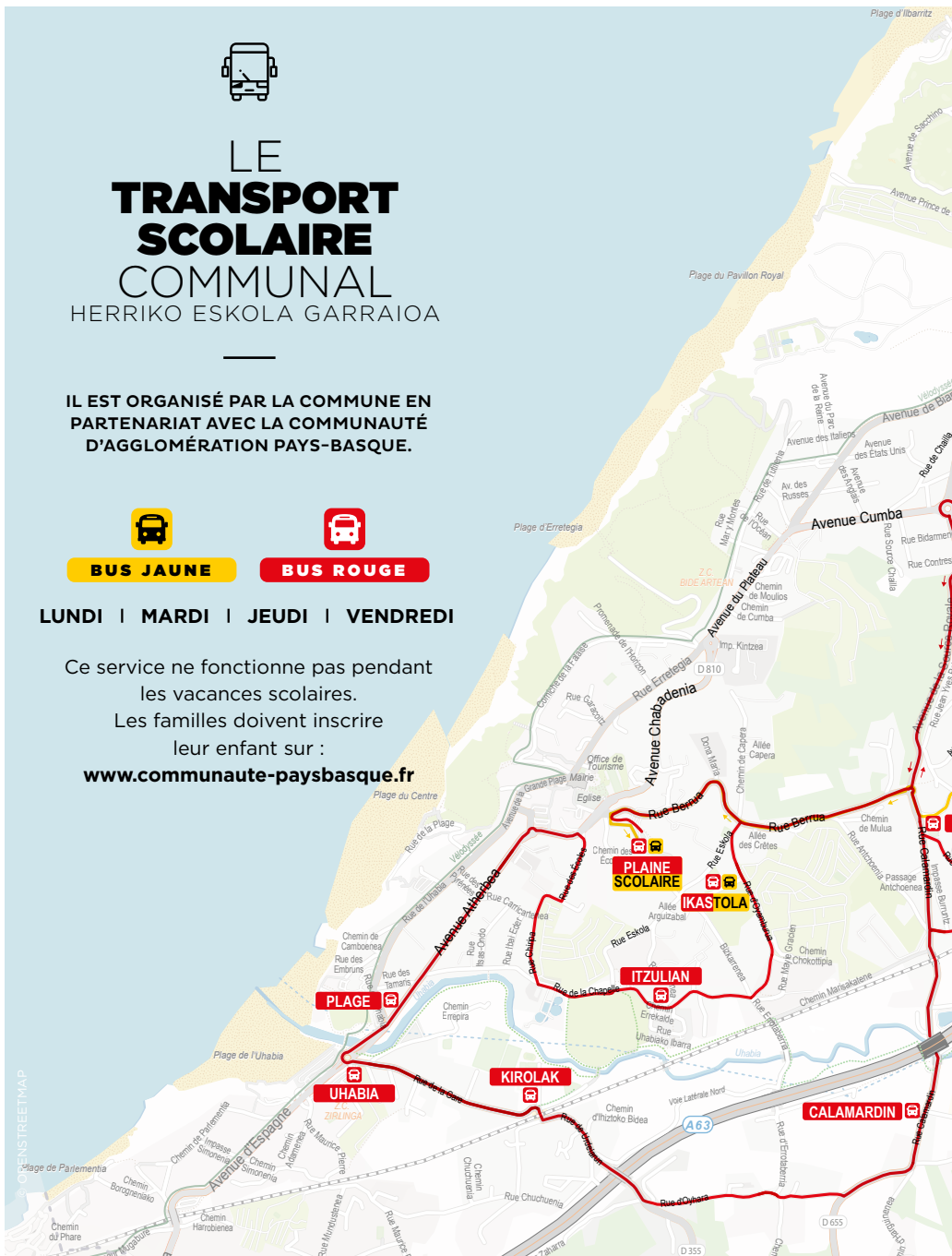
LUNDI | MARDI | JEUDI | VENDREDI

Ce service ne fonctionne pas pendant
les vacances scolaires.

Les familles doivent inscrire
leur enfant sur :

www.communaute-paysbasque.fr

OPENSTREETMAP





L'ESPACE FAMILLE

QU'EST-CE QUE L'ESPACE FAMILLE ?

L'Espace Famille est une plateforme qui offre aux parents un éventail d'informations et de services relatifs à l'Accueil périscolaire et de loisirs, à la cantine et au transport scolaire.

<https://espacefamille-bidart.ciril.net/>

COMMENT PAYER L'ACCUEIL PÉRISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE ?

La facturation des services utilisés est effectuée en fin de mois. Vous pouvez payer en ligne sur l'Espace Famille, opter pour le prélèvement automatique, ou régler en espèces ou par chèque auprès du service Régie :

facturation.enfance@bidart.fr

Après validation par mail des inscriptions extrascolaires, toute absence, non justifiée par un certificat médical, vous sera facturée.

FOCUS SUR LE LOGICIEL ESPACE FAMILLE

Les familles peuvent s'inscrire aux activités, télécharger des documents, regarder les menus de la semaine ou communiquer auprès des services dédiés à l'enfance.



BIDART INFOS PARENTS

Parents, abonnez-vous à la lettre d'information numérique «Bidart Infos Parents». Vous recevrez ainsi après chaque période de vacances toutes les informations relatives à la vie scolaire et périscolaire de vos enfants.





ÊTRE PARENTS D'ÉLÈVE

LES PARENTS ÉLUS

GURASO HAUTATUAK

Les élections des parents d'élèves ont lieu chaque année au mois d'octobre.

Les résultats et les coordonnées des parents élus sont affichés dans chaque école à l'issue des scrutins.

QUE FAIT UN PARENT ÉLU ?

Il représente l'ensemble des parents aux conseils d'école qui rassemblent les différents partenaires de la vie éducative.

Les parents élus participent au vote du règlement intérieur de l'école, donnent leurs avis et sug-

gestions sur des questions autour de la vie de l'école (restauration, rythmes scolaires, périscolaires, sécurité...). Le conseil d'école se réunit trois fois par an à l'initiative du directeur.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

GURASOEN ELKARTEA

L'Association des Parents d'Élèves a pour but d'organiser des animations autour de l'école afin de créer du lien entre les familles et de participer au financement des activités scolaires.

ACTIONS FINANCÉES

Classes découverte, patinoire...

LES ACTIONS DE L'ANNÉE

Noël, loto, fête de l'école, vente de torchons imprimés...

CONTACT APE :

amicale.bidart@gmail.com



LE LOCAL JEUNES

(11 À 17 ANS)

Le service Jeunesse dispose d'un lieu d'accueil pour les jeunes de 11 à 17 ans durant les vacances scolaires, les mercredis, certains vendredis soirs et certains samedis. Les jeunes sont associés à la définition des projets et des programmes d'activités ; des séjours et des rencontres inter-structures sont également proposés.

La programmation est diverse et variée, elle investit les champs du sport, de la culture, de la santé, de l'information, de la prévention et de la citoyenneté...

COMMENT S'INSCRIRE ?

L'adhésion est annuelle et basée sur le calendrier scolaire de septembre à août.

Le dossier d'inscription, téléchargeable sur le site de la ville (www.bidart.fr), doit être retourné complet au service Jeunesse de la commune par voie postale ou déposé au bureau du service Jeunesse.

HORAIRES D'OUVERTURE

→ **Périodes scolaires** : les mercredis 14h à 18h30, les veillées le vendredi de 19h à 22h (en fonction du planning), les samedis de 14h à 18h30 (en fonction du planning).

→ **Petites vacances et vacances d'été** : du lundi au vendredi de 9h30 à 18h30

ADHÉSION

Lors de l'inscription, le versement d'une **cotisation forfaitaire annuelle de 10 €** est demandée aux familles.

Certaines activités sont gratuites,

TARIFS EN FONCTION DE L'ACTIVITÉ

d'autres donnent lieu à une participation financière.

Des séjours sont proposés pendant les vacances scolaires (tarifs selon les séjours et les quotients familiaux)

Tranche de Quotient Familial	Activité coût > 15€	Activité coût entre 8€ et 15€	Activité coût < 8€
0 à 850	7,72 €	4,97 €	3,31 €
851 à 1300	8,83 €	6,62 €	4,41 €
+ de 13000 & Extérieur	11,04 €	7,72 €	4,97 €

TARIFS REPAS

Tranche de Quotient Familial	1 enfant journée
0 à 570	3,41 €
571 à 700	3,90 €
701 à 850	4,39 €
851 à 1000	4,92 €
1001 à 1300	5,45 €
+ de 1300 ou ext	5,82 €



LE CLAS

(CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ)

Le CLAS est un dispositif que la Ville de Bidart a souhaité mettre en œuvre en lien avec l'Éducation Nationale et la Caisse d'Allocations Familiales des Pyrénées-Atlantiques. Il permet d'offrir aux adolescents l'appui et les ressources complémentaires dont ils ont besoin, pour s'épanouir et réussir leur parcours éducatif, en complément du collège. C'est aussi un dispositif d'appui à la fonction parentale dans l'optique d'accompagner les jeunes collégiens vers la réussite scolaire.

PUBLICS VISÉS

Les collégiens et les parents.
Ces temps sont encadrés par des animateurs jeunesse et intervenants bénévoles.

DATES DU CLAS

- De septembre à juin sauf durant les vacances scolaires,
- 1 fois par semaine le mercredi de 14h à 17h à la bibliothèque Toki-Toki et/ou au Local Jeunes,
- Début des séances : le mercredi 18 septembre 2024.

TARIF

Participation des familles de 10,20 € par trimestre.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT, CONTACTER LE SERVICE JEUNESSE.





INFORMATIONS PRATIQUES

ARGIBIDE PRAKTIKOAK

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2024-2025 :

→ affaires.
scolaires@
bidart.fr

RENTRÉE DES CLASSES 2024/2025

→ lundi 2 septembre 2024

VACANCES DE LA TOUSSAINT

→ **Fin des cours** : vendredi 18 Octobre 2024

→ **Reprise des cours** : lundi 4 Novembre 2024

VACANCES DE NOËL

→ **Fin des cours** : vendredi 20 décembre 2024

→ **Reprise des cours** : lundi 6 janvier 2025

VACANCES D'HIVER

→ **Fin des cours** : vendredi 21 février 2025

→ **Reprise des cours** : lundi 10 mars 2025

VACANCES DE PRINTEMPS

→ **Fin des cours** : vendredi 18 avril 2025

→ **Reprise des cours** : lundi 5 mai 2025

VACANCES D'ÉTÉ

→ **Fin des cours** : vendredi 4 juillet 2025

RENTRÉE DES CLASSES 2025/2026

→ lundi 1^{er} septembre 2025

Important à savoir

- Pas d'Accueil de loisirs le jour de la pré-rentree scolaire : le vendredi 30 Août
- Pas d'Accueil de loisirs pendant les vacances de Noël
- Week-end de l'Ascension, jeudi 29 et vendredi 30 mai, pas de classe, ni d'Accueil de loisirs

Démarches à effectuer chaque année

Si vous avez un enfant sujet à des allergies, prendre contact avec les directrices des écoles pour mettre en place ou renouveler le PAI (Projet d'Accueil Individualisé).

LES + À BIDART

→ **Socle numérique** : toutes les classes de l'élémentaire sont équipées de vidéoprojecteurs ainsi qu'une partie de la maternelle.

LA SANTÉ À L'ÉCOLE

EN PÉRI ET EXTRASCOLAIRE

La vaccination contre le DTP (diphtérie, tétanos, polio) est obligatoire. Elle est nécessaire pour accueillir votre enfant en collectivité.

Si votre enfant a une pathologie nécessitant une prise en charge particulière, signalez-le à la direction de l'école, afin d'établir un Projet d'Accueil Individualisé (PAI).

ASSURANCE

SCOLAIRE/EXTRASCOLAIRE

Il est nécessaire d'avoir souscrit en début d'année une assurance scolaire et extrascolaire, responsabilité civile et dommage corporel.

LE QUOTIENT FAMILIAL

(QF)

Il permet d'ajuster le tarif des prestations en fonction de vos revenus et de la composition de la famille. Il est calculé chaque année sur les revenus de l'année civile. Pour les services périscolaires, il sera mis à jour une fois par an, au moment des inscriptions scolaires.



CONTACTS UTILES

SERVICES MUNICIPAUX

→ **Accueil Pôle Éducation Enfance**

Jeunesse :
enfance@bidart.fr
05 59 85 85 93

→ **Responsable des Services
Périscolaires :**

M. Thomas GUESNEAU
t.guesneau@bidart.fr
06 07 57 00 34

→ **Régisseur :**

facturation.enfance@bidart.fr
05 59 54 74 31

→ **Responsable du Service
Éducation :**

Mme Sarah LOPEZ
s.lopez@bidart.fr
05 59 85 85 89
affaires.scolaires@bidart.fr

→ **Responsable du Local Jeunes :**

Christian COUSTIÉ
localjeunes@bidart.fr
05 59 85 85 94

→ **Coordinateur CLAS :**

Gérald BONORON
06 11 19 58 33

ÉCOLES

→ **École élémentaire :**

ce.0640833h@ac-bordeaux.fr
05 59 54 92 77

→ **École maternelle :**

ce.0641570j@ac-bordeaux.fr
05 59 54 95 08

Année scolaire 2024-2025

—
GUIDE PRATIQUE
G I D A L I B U R U A



Bidart
B I D A R T E